

Initiatives ministérielles

trie pharmaceutique forte, innovatrice et créative au Canada. Cette industrie, à son tour, trouvera des cures et des traitements pour les maladies dont souffrent les Canadiens, notamment les personnes âgées.

Encore une fois, on ne peut amener les Canadiens à agir ainsi si aucune protection n'est prévue pour ceux qui seraient prêts à consacrer leurs carrières à ce genre de chose. C'est l'un des aspects les plus forts de ce projet de loi.

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés sera appelé à jouer un rôle clé afin de veiller à ce que le prix des médicaments brevetés demeure abordable pour tous.

Il a fallu chercher un juste équilibre entre la nécessité de maintenir les prix abordables et celle d'encourager la recherche dans les produits pharmaceutiques, équilibre qui, à mon avis, est reflété dans le projet de loi.

Ce projet de loi propose une solution qui améliorera la vie de tous les Canadiens et servira au mieux les intérêts de tous les consommateurs canadiens, surtout de ceux qui ont besoin de ces médicaments.

Je suis heureux de constater que le député d'en face reconnaît, comme moi, l'importance du projet de loi C-91. Comme moi, il voit que l'aspect le plus important de ce projet de loi, c'est qu'il récompense les Canadiens de l'intuition et de la créativité dont ils ont fait preuve dans un secteur où ils se sont déjà fait remarquer, où ils jouiront dorénavant d'une réputation internationale, auquel de plus en plus de Canadiens voudront désormais contribuer.

Un député d'en face, qui représente une ville universitaire, a dit que ce projet de loi n'était que de la foutaise. Oserait-il parler ainsi devant la faculté de médecine ou la faculté des sciences de l'Université Queen's? Je ne pense pas que l'Université Queen's, qui se dit l'une des meilleures universités du Canada, apprécie cela. Je ne crois pas que leur député n'appuie pas les activités de recherche et de développement. Je ne crois pas qu'on a élu un député à la Chambre qui représente une ville universitaire qui s'enorgueillit de sa recherche médicale pour que ce dernier n'appuie pas la recherche et le développement ni le droit d'un auteur à la créativité. Je ne peux pas croire que ce serait vrai à Kingston.

Ce n'est pas vrai à London, en Ontario. Nous savons que les essais pharmaceutiques qui sont effectués dans

notre localité au profit de nos concitoyens font date. Notre localité appuie ce genre d'activités.

Je suis scandalisé qu'une autre localité qui s'enorgueillit d'être un centre mondial pour la recherche médicale et le développement universitaire puisse avoir un député qui n'appuie pas ce projet de loi. Je ne le comprends pas.

J'apprécie vraiment l'occasion qui m'est offerte d'exposer officiellement aujourd'hui ces opinions et de découvrir que les députés d'en face ne sont pas disposés à écouter leurs électeurs sur cette question.

M. Joe Fontana (London-Est): Monsieur le Président, comme d'habitude le député de London—Middlesex ne sait pas de quoi il parle. Il est ridicule et absurde qu'il laisse entendre que ce côté de la Chambre et mon collègue de Kingston et les Îles sont opposés à la recherche et au développement. C'est ce qui est l'essentiel du projet de loi.

Tout d'abord, il serait, je pense, absolument irresponsable de ma part de ne pas prendre quelques instants pour parler du procédé utilisé. Il montre vraiment ce dont est capable le gouvernement et ce qu'il fait depuis huit ans, et c'est pourquoi les Canadiens sont devenus aussi cyniques au sujet de cette institution et des gouvernements. Le gouvernement démontre constamment aux Canadiens que la démocratie ne veut plus rien dire. Pendant la courte période qu'il a été au pouvoir, il a eu recours à la clôture plus souvent que ces prédécesseurs en 125 ans.

Il l'a fait à nouveau pour l'un des projets de loi les plus importants dont la Chambre est saisie. Il a fait exactement la même chose: huit heures de débat avant l'ajournement pour l'été, ensuite le référendum, puis nous avons eu un gros cinq heures de débat à notre retour, et la députée conservatrice du Manitoba nous dit que c'est assez. Le projet de loi est renvoyé au comité où nous ne pouvons même pas entendre les 89 témoins qui veulent exprimer leur opinion, notamment l'Association des hôpitaux du Canada.

M^{me} Dobbie continue à dire non à tout le monde.

Mme Dobbie: Monsieur le Président, j'en ai assez de voir l'opposition enfreindre le Règlement. Les députés d'en face ont cité mon nom au cours du débat d'hier et voilà qu'ils recommencent. Nous savons que c'est contre l'usage établi à la Chambre des communes. Pourriez-vous exiger des députés d'en face qu'ils respectent le Règlement?